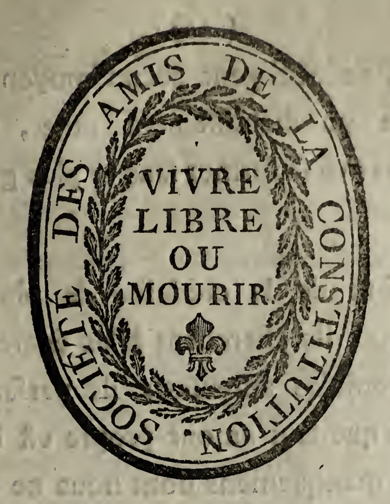
30 Janvier 1791.



SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION
DE VILLEMUR.

INVITATION

Aux bons Citoyens de Villemur.

La Société des Amis de la Conſtitution reçoit des avis ſur les manœuvres dangereuſes des ennemis du bien public, qui toujours conſtans dans leurs vues malſai-

ſantes, ne négligent aucun moyen pour détruire un établiſſement utile, qu'ils n'ont pas vu ſe former ſans la plus grande peine.

Abuſant de la crédulité de pluſieurs Citoyens, ils cherchent à les égarer par des calomnies affreuſes; ils perſuadent aux uns que leur amour-propre eſt bleſſé par des manquemens dont nous ne ſommes pas capables, aux autres que le taux énorme auquel nous devons fixer la quotité de chaque membre, n'a d'autre but que d'en diminuer le nombre. Ils ne ceſſent enfin de crier partout que notre Société eſt un tribunal d'inquiſition uniquement établi pour ſuſciter des troubles.

Il eſt de notre devoir, braves Concitoyens, de vous détromper ſur ces inſinuations perfides : notre honneur compromis nous en impoſe la néceſſité, & nous devons nous empreſſer à acquérir

nous les recevrons avec empreſſement, & que notre plus grand déſir eſt de voir augmenter le nombre des Patriotes, qui doivent concourir avec nous à l'accroiſſement & au maintien de la félicité publique.

ARRÊTÉ dans la Société des Amis de la Conſtitution le trente janvier mil ſept cent quatre-vingt-onze, l'an troiſième de de la liberté. *Signés* MALPEL, Préſident; BEUDOT, PENDARIES, Secrétaires.



A MONTAUBAN,
De l'Imprimerie de FONTANEL, Imprimeur de la Société des Amis de la Conſtitution.